

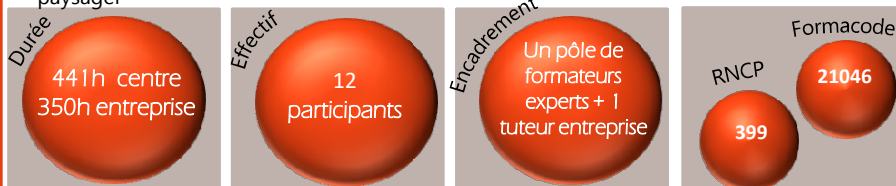
Objectif : La formation TOP permet au titulaire du diplôme d'être en capacité de suivre les directives de son supérieur hiérarchique, de réaliser les travaux de préparation de sol, de plantation, d'intervenir sur le végétal (connaissances des végétaux, soins appropriés...), d'utiliser et d'entretenir le matériel, de s'adapter aux enjeux des professionnels et des particuliers.

Cette formation de niveau 3 permet l'acquisition des qualifications nécessaires aux activités sur le terrain, d'aménagement et d'entretien des espaces paysagers, et aux relations avec le donneur d'ordre, dans le secteur privé, pour des entreprises paysagistes de tailles diverses et dans le secteur public, pour les services « espaces verts » des villes et collectivités territoriales.

➤ **Le contenu de la Formation :**

Cette formation est organisée autour de 3 CCP :

- **CCP 1. Entretien un espace paysager :** identification d'un végétal et contrôle de son état sanitaire - entretien d'une surface herbacée à semi-ligneuse- taille des arbres et des arbustes - Abattage et débit d'un arbre de petites dimensions - travail du sol et apports nécessaires au développement des végétaux - protection des végétaux contre les parasites, maladies et adventices - synthèse des apprentissages du module "Entretien un espace paysager ».
- **CCP 2. Végétaliser un espace paysager :** identification d'un végétal et contrôle de son état sanitaire - protection des végétaux contre les parasites, maladies et adventices - réalisation d'un gazon ou d'une couverture végétale - plantation des arbres et des arbustes - réalisation d'un massif ornemental - synthèse des apprentissages du module "Végétaliser un espace paysager"
- **CCP 3. Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager :** protection les végétaux des parasites, maladies et adventices - pose et entretien des bordures, des clôtures et des équipements dans un espaces paysager - réalisation et entretien des dallages, des pavages et des surfaces minérales dans le cadre d'un chantier d'espaces verts - réalisation et entretien des circulations et des terrasses dans un espace paysager - pose et entretien d'un réseau d'arrosage - Synthèse des apprentissages du module "Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager"



Dates prévisionnelles de formation :
Nous consulter

Public : Salarié, demandeur d'emploi, jeune

Prérequis :

- Avoir plus de 16 ans,
- Capacité à travailler en plein air, en équipe,
- Avoir une bonne condition physique,
- Justifier d'un niveau 3 ème
- Maitrise des savoirs de base

Conditions d'accès :

- Dossier de demande de formation
- Information collective, entretien, questionnaire et positionnement

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Salles de formation et espace de vie accessible aux personnes à mobilité réduite. Toutes nos formations sont adaptées aux personnes en situation de handicap, la faisabilité du projet de formation est vérifiée lors de l'entretien par notre Référent Handicap.

Tarif : Financement et rémunération, merci de nous consulter afin que nous puissions répondre à votre demande.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES	DÉROULEMENT ET MÉTHODES	SUIVI ET ÉVALUATION	CERTIFICATION ET EMPLOI
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Référent Expert dans le secteur ▪ Cours théoriques en salle de formation ▪ Travaux pratiques sur les parcelles dédiées à la formation au sein du centre ▪ Chantiers extérieurs ▪ Journées d'échange avec des professionnels ▪ Atelier de découverte professionnelle et visites d'entreprises ▪ Stage en entreprise ▪ Mise à disposition de PC connectés, vidéoprojecteur 	<p>Notre organisme de formation s'engage à mettre en œuvre un accompagnement personnalisé et les moyens nécessaires à la réussite du diplôme visé.</p> <p>Un Référent Expert dans le secteur garantit la cohérence et le suivi de la progression de chaque participant.</p>	<p>Le suivi et l'évaluation de la progression et des acquis est réalisé par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ le Référent Expert pour la formation en centre ▪ le Tuteur pour la période de formation en entreprise <p>Equivalences et passerelles : Passerelle vers un BPA Aménagement paysagers. Pour acquérir des compétences complémentaires et spécifiques après la formation: CS Arboriste Elagueur, CS Construction paysagère</p>	<p>Validation du parcours de formation :</p> <p>La formation est validée par un Titre Professionnel reconnu par le Ministère du Travail. Les compétences peuvent être obtenues indépendamment les unes les autres, et restent acquises après la date de validation de la première compétence.</p> <p>➔ Attestation de fin de formation</p> <p>Emplois accessibles : Jardinier, jardinier d'espaces verts, ouvrier paysagiste, agent d'entretien des parcs et jardins</p>

➤ PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE : www.campusnatureprovence.com
➤ Contactez nous : ☎ 04.42.58.46.41 cfppa.aix-valabre@educagri.fr
Chemin du moulin du fort 13120 Gardanne



100% de réussite



100% insertion emploi